

Clause d'exclusivité affichage publicitaire

Par **Dimdim**, le **25/01/2024** à **17:59**

Bonjour, j'ai contacté une entreprise qui gère la publicité sur des emplacements pour affiches devant un supermarché. (6 emplacements dont 2 libres actuellement)
Le commercial refuse de me louer un emplacement au motif qu'une entreprise concurrente de la mienne loue actuellement un autre emplacement de la même zone.
Selon ses dires, l'exclusivité par secteur ferait partie des conditions de location des emplacements.

J'ai un gros doute sur la légalité d'une telle clause (si elle existe), sa réponse ressemble à un refus de vente. Je ne trouve pas de texte ou jurisprudence correspondant à mon cas précis
Pouvez-vous me dire ce que vous en pensez ?
Merci